



Aéroports de Paris Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Lettre ouverte à Monsieur Graff
PDG
Aéroports de Paris

Monsieur,

Lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de l'inauguration de l'antenne de l'office de tourisme de CDG2, vous vous êtes non seulement félicités de cette heureuse initiative pour nos passagers, mais vous avez rajouté qu'avant, il n'était guère possible de satisfaire les demandes des passagers dans les domaines touristiques, réservations d'hôtels, excursions, soirées, billetterie...

Vous semblez indiquer que tant qu'ADP était un Etablissement public, il n'était pas possible que de telles prestations soient offertes aux passagers, et vous semblez indiquer que la privatisation partielle a été le remède miracle pour nos passagers. Il est vrai qu'un vide important existait depuis que la direction avait laissé en « jachère » ces activités pour des motifs inavouables. Mais puisque vous vous définissez comme chantre de la transparence, il eut été honnête de rappeler que ces fonctions faisaient partie intégrante de la fiche de fonction des agents commerciaux, puis des postes maîtrise créés pour assurer entre autres ces fonctions. Si vous vous intéressez à l'histoire sociale d'ADP, vous n'auriez pas oublié que suite à la mise en place d'un cercle de qualité, dans les années 80, un Bureau de Tourisme avait été développé, rentabilisé par les agents eux-mêmes.

Ce Bureau était un succès. C'est pourquoi notre syndicat avait demandé une étude pour, d'une part élargir ce Bureau de Tourisme à des fonctions d'agences de voyages, et d'autre part à créer un Bureau de Tourisme à CDG2. Les pratiques de la direction qui relèvent de notre point de vue bien plus de l'hypocrisie que de la transparence ont abouti à fermer le Bureau de Tourisme de CDG1 tout comme la billetterie en prétendant que c'était temporaire, du fait de la réhabilitation de l'aérogare.

Concernant CDG2, il nous a été dit que ce n'était pas possible, sans aucune explication valable. Toujours est-il qu'à la place d'agents ADP compétents, qui étaient fiers de servir au mieux les passagers, il y a désormais des agents détachés par l'office de tourisme de paris, financés semble-t-il pour moitié par ADP ! A Orly sud, vous procédez comme à CDG2 et les fonctions de tourisme se limitent désormais à demander aux agents commerciaux de faire des réservation d'hôtel à titre gratis...

Nous osons espérer que lorsque vous ouvrirez votre centre d'appel sous-traité ou délocalisé, payant pour les passagers et usagers, vous n'oserez pas annoncer qu'avant ce n'aurait pas été possible pour ADP de renseigner les passagers. Pour notre part, nous continuons à revendiquer que les missions du Bureau de tourisme soient réappropriées par ADP, effectuées par des agents ADP, et que les renseignements téléphonés arrêtent d'être sabotés et soient réellement armés par des agents. De même, il faudrait arrêter de recourir à des intérimaires dont certains n'ont pas le niveau pré requis, notamment en langue. Puisque vous parlez de cohésion sociale, il faudrait arrêter d'estimer que les agents d'ADP sont « mauvais » et que tout ce qui est fait par l'extérieur est « bien ». Encore faudrait-il que vous inversiez la tendance qui vous a poussé à supprimer 400 postes d'exécution, de production, utiles aux passagers, tout en ayant multiplié par trois le nombre de directeurs et de cadres dirigeants.

Recevez, Monsieur, nos salutations.

Serge Gentili,
Secrétaire du syndicat

Syndicat Général FO Aéroports de Paris

Roissy : Bureau 2R04 060 Module MN

Tél. 0148621479 Fax 0148622044

Courriels: roissy.foadp@free.fr

Intranet : foadp@adp.fr

site internet : <http://foadp.free.fr>

foadp@free.fr

Orly : Bureau 5360 Orly sud

Tél. 0149750659 Fax 0149750256

orly.foadp@free.fr

foadp@adp.fr